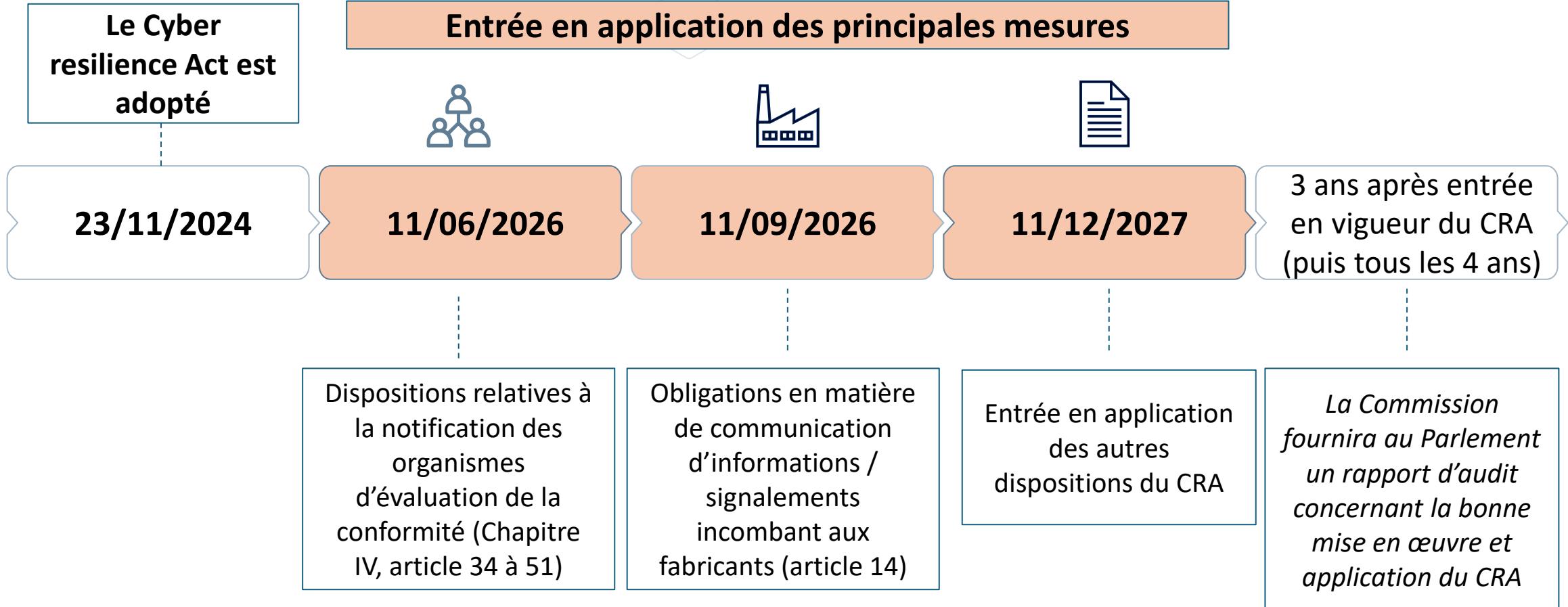


Cyber Resilience Act : calendrier de mise en œuvre prévu dans le Règlement



Calendrier précisé par la Commission européenne en décembre 2025

2025

28/11 : Règlement d'exécution
relatif à la description
technique des **catégories de**
produits importants et
critiques comportant des
éléments numériques

11/12 : Règlement délégué
précisant les conditions
d'application des motifs ayant
trait à la cybersécurité en ce
qui concerne le **report de la**
diffusion des notifications

2026

Q1 2026 : Lignes directrices élaborées par la
Commission européenne

11/06 : Dispositions relatives à la notification
des organismes d'évaluation de la conformité
(Chap. IV, article 34 à 51)

Q3 2026 : Premiers livrables en matière de
normalisation (normes horizontales et
spécifiques aux produits)

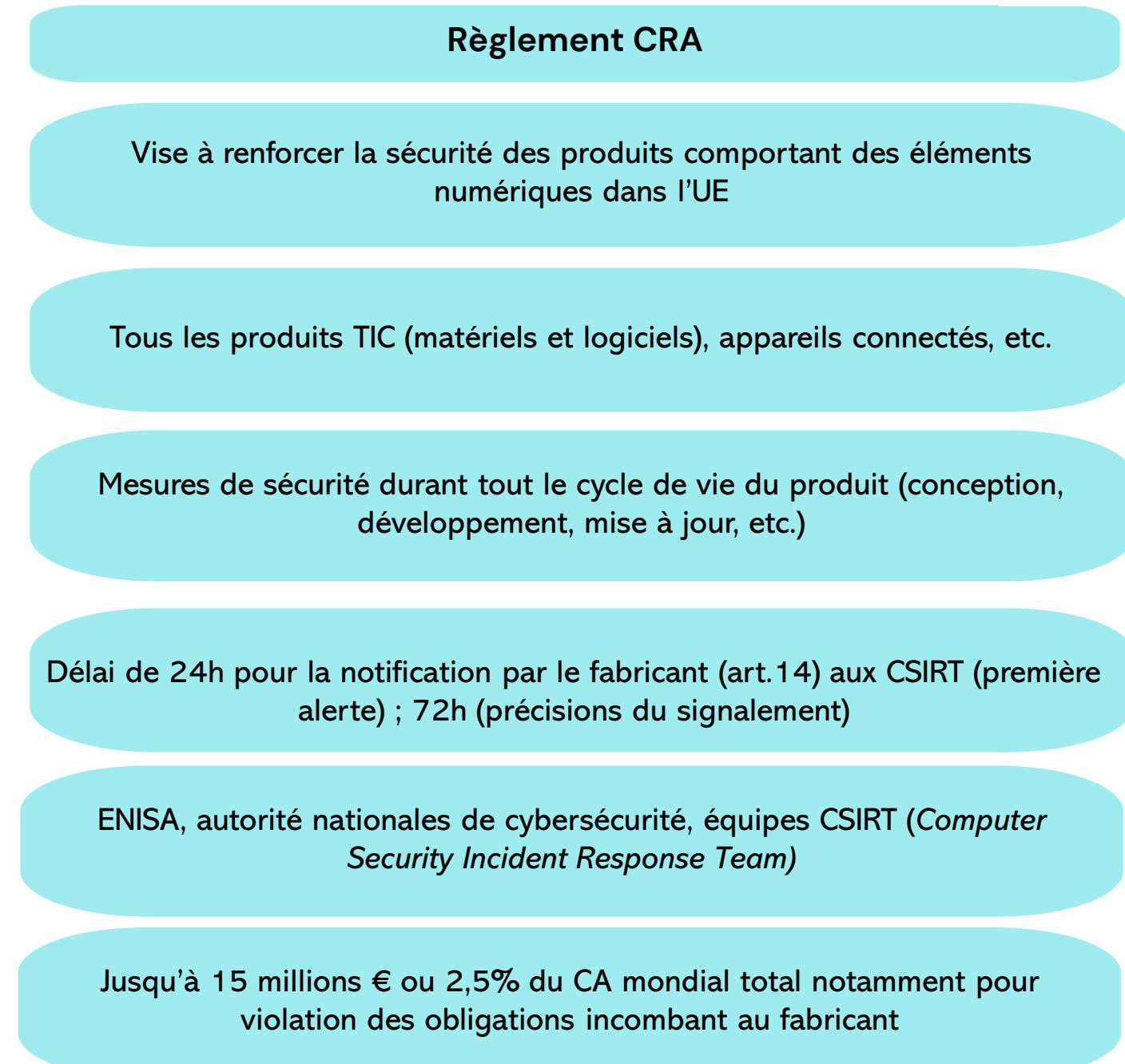
11/09 : Obligations en matière de
communication d'informations /
signalements incombant aux **fabricants**
(article 14)

2027

30/11 : Nouveaux
livrables en matière de
normalisation

11/12 : Pleine entrée en
application du CRA





Besoin d'une veille juridique sur mesure ?

Sur les thématiques qui vous intéressent, sur votre secteur d'activité, votre métier, les nouvelles exigences / le cadre juridique de vos missions, vos opportunités...

A man in a yellow sweater and blue pants is holding a magnifying glass over a document with a gear and a lightbulb icon. In the foreground, there is a small bar chart and a potted plant.

Mathias Avocats réalise des veilles sur-mesure pour ses clients, selon les thématiques sélectionnées, secteurs d'activités, métiers.

- Une veille pour vous et vos équipes, chaque mois dans votre boîte mail
- Contenu, format, périodicité, tarif : contactez-nous !

MATHIAS Avocats

20 ans d'expertise en droit du numérique





Mathias | Avocats

SUIVEZ VOTRE ACTUALITÉ, ABONNEZ-VOUS !

UNE NEWSLETTER MENSUELLE OFFERTE



Mathias | Avocats

JANVIER 2026

Newsletter

— VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE MANQUÉ... —

Déploiement d'outils d'IA dans l'entreprise : le rôle du CSE

L'introduction de nouvelles technologies, dont l'IA, au sein des entreprises nécessite la consultation et l'information du Comité Social et Economique (CSE) dès lors que cette nouvelle technologie peut modifier les conditions de travail (article L 2312-8 du code du travail).



[EN SAVOIR PLUS](#)

Quelles sont les bonnes pratiques lors du déploiement d'outils d'IA ? Quels sont les apports de décisions de justice récentes concernant le rôle, à cet égard, du CSE ?



DORA et la chaîne de sous-traitance : Les précisions apportées et points d'attention
15 Déc, 2025 | Conformité, Contrats, Cybersécurité / Cybercriminalité, Droit du numérique

Le Règlement européen sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier, dit « DORA » (Digital operational resilience act) est entré en application le 17 janvier 2025. La mise en œuvre d'un certain nombre de dispositions de ce texte est...
[lire plus](#)

L'ACTUALITÉ DÉCRYPTÉE POUR VOUS !

ENSEMBLE, DÉVELOPPISSONS VOS PROJETS
ET FORMONS VOS ÉQUIPES !
PARTAGEONS NOS EXPERTISES !



AU QUOTIDIEN





Mathias | Avocats

Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas des conseils juridiques et ne peuvent s'y substituer.



19 rue Vernier 75017 PARIS
+33 (0)1 43 80 02 01
contact@avocats-mathias.com



@MathiasAvocats



<https://www.avocats-mathias.com/>